



1985 – 2017 : quand les classes favorisées ont fait sécession



Récemment publiés

- » N°174 : Les élections territoriales en Corse : les « natos » raflent la mise
- » N°173 : Les grandes tendances du climat interne au travail et l'impact de la transformation digitale
- » N°172 : L'exonération de la taxe d'habitation : mesure totémique du candidat-président Macron
- » N°171 : Les Français, les riches et la réforme de l'ISF
- » N°170 : Législatives - La droite face à la vague En Marche
- » N°169 : Emmanuel Macron et les catégories populaires.
- » N°168 : Sortir de l'état d'urgence : un risque d'opinion majeur.
- » N°167 : Insoumis d'hier et d'aujourd'hui : le vote Mélenchon, des maquis de la Résistance à Notre-Dame-des-Landes.
- » N°166 : Sortir de l'état d'urgence : un risque d'opinion majeur.
- » N°165 : Le meurtre du prêtre Jacques Hamel : une onde de choc chez les catholiques français.
- » N°164 : L'impact électoral de la pression migratoire.
- » N°163 : Un vote confessionnel lors des législatives ?
- » N°162 : Permanences et bouleversements de la géographie électorale parisienne
- » N°161 : Les enclaves aisées : points d'appui du vote Macron dans la France périphérique
- » N°160 : Reports du second tour : quelles lignes de clivage dans les électors Mélenchon et Fillon ?
- » N°159 : Géographie et sociologie du vote Macron : un négatif du vote FN
- » N°158 : Quelle réforme institutionnelle pour les Français ?
- » N°157 : Les quatre France : La carte du candidat arrivée en tête

» Ces dernières années, de nombreux observateurs ont souligné le développement du communautarisme ethnoreligieux dans certains quartiers, dans le monde du travail, et même à l'école. Si ce phénomène est bien réel, la cohésion de la société française est également mise à mal par un autre processus, moins visible à l'œil nu, mais néanmoins lourd de conséquences. Il s'agit d'un processus de séparatisme social qui concerne toute une partie de la frange supérieure de la société. Les occasions de contacts et d'interactions entre les catégories supérieures et le reste de la population sont en effet de moins en moins nombreuses. De manière plus ou moins consciente et plus ou moins volontaire, les membres de la classe supérieure se sont progressivement coupés du reste de la population et ont construit un entre-soi confortable.

Cette situation n'est certes pas totalement nouvelle et il ne s'agit pas de glorifier une période révolue où aurait existé une osmose parfaite entre les élites et le peuple. Mais, comme nous allons le voir, un processus protéiforme s'est mis en place depuis une trentaine d'années, creusant un fossé de plus en plus béant entre la partie supérieure de la société et le reste de la population. Cette distance croissante explique le fait que les élites ont de plus en plus de mal à comprendre « la France d'en bas ». Mais elle aboutit également à une autonomisation d'une partie des catégories les plus favorisées, qui se sentent de moins en moins liées par un destin commun au reste de la collectivité nationale, au point que certains de leurs membres ont fait sécession.

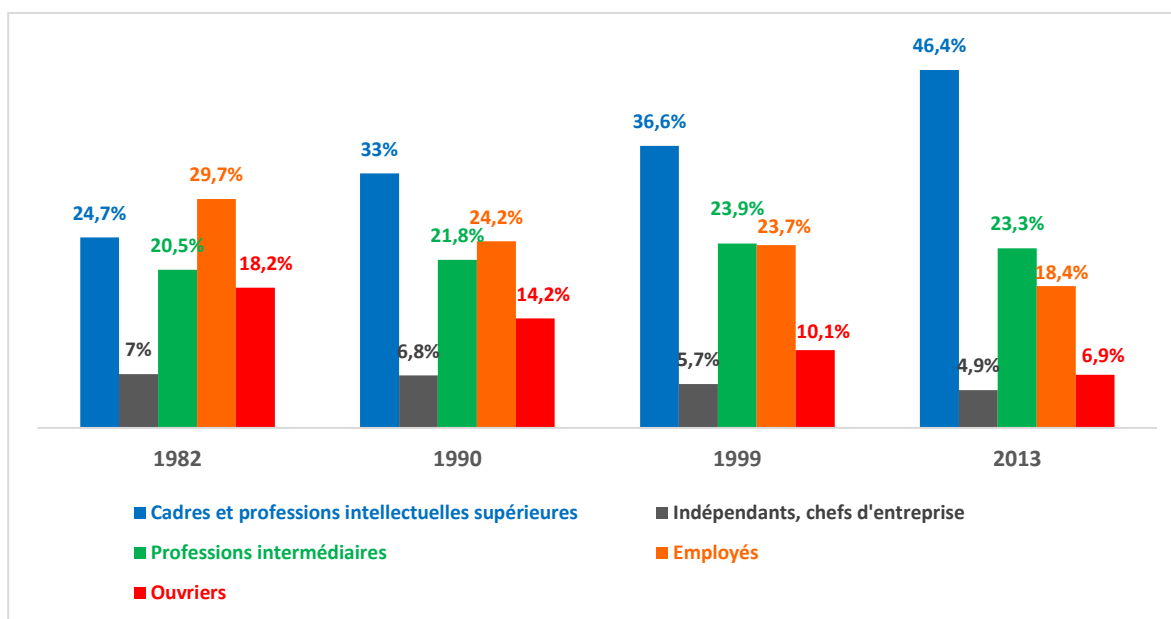
1. La densité de cadres vivant dans le cœur des métropoles ne cesse de se renforcer

Avec son modèle social fortement redistributif et un niveau de prélèvements obligatoires parmi les plus élevés du monde, la France est certes un pays où les inégalités sont moins fortes qu'ailleurs et où les écarts se sont moins rapidement accrus, par exemple lors de la crise économique qui a éclaté en 2008-2009. Toutefois, notre propos ne porte pas sur le développement des inégalités, mais sur le recul de la mixité sociale conduisant de facto à un repli, voire à un séparatisme des catégories supérieures. De ce point de vue, l'analyse des choix résidentiels est l'un des indicateurs les plus évocateurs et les plus manifestes de ce recul entamé au milieu des années 1980. Comme l'ont montré notamment Éric Maurin¹ ou Christophe Guilluy², sous l'effet conjugué de la hausse des prix de l'immobilier, de la tertiarisation du tissu économique des principales métropoles françaises et de la gentrification des anciens quartiers ouvriers, la diversité sociologique s'est considérablement réduite dans les grandes villes. Alors que la part des catégories populaires chutait fortement, celles des cadres et des professions intellectuelles grimpaient en flèche. Le cas de Paris est de ce point de vue emblématique. Comme le montre le graphique suivant, les cadres et professions intellectuelles représentaient seulement 24,7 % de la population active parisienne lors du recensement de 1982. Cette proportion est passée à 33 % en 1990 puis à 36,6 % en 1999 pour atteindre 46,4 % en 2013. En l'espace de trente ans, leur poids a donc quasiment doublé quand, dans le même temps, la proportion des employés et des ouvriers était quasiment divisée par deux.

¹ Éric Maurin, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Seuil, 2004.

² Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin, 2010.

1982-2013 : évolution de la composition de la population active résidant à Paris



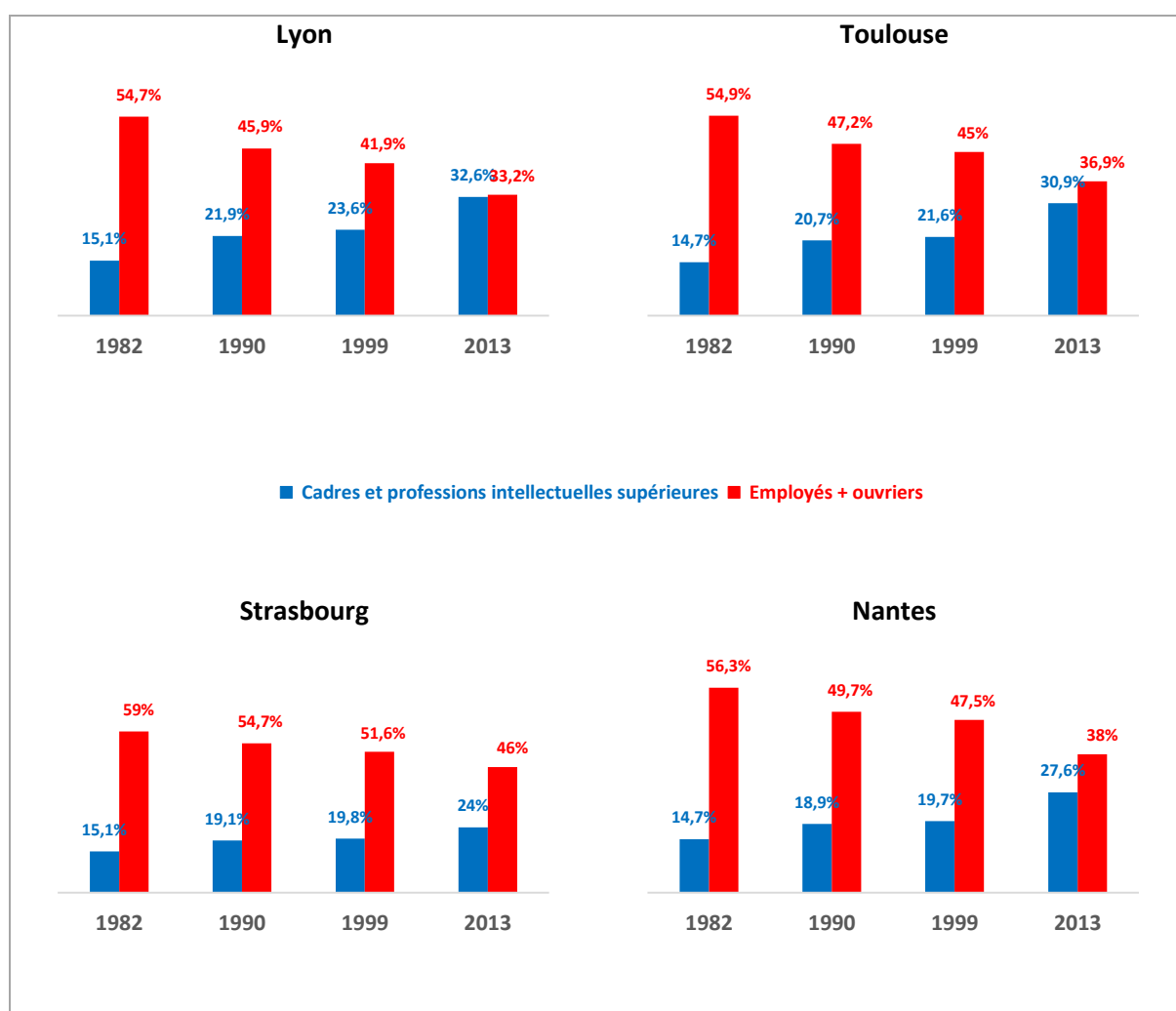
À l'échelle d'une ville de la taille de Paris, ce changement de la morphologie sociale est spectaculaire. Il est vrai qu'il a toujours existé des quartiers bourgeois et des quartiers populaires dans la capitale, et que les différents milieux sociaux ne se mélangeaient pas. Mais, du fait de cette modification très profonde des équilibres sociologiques et du poids pris par les catégories favorisées, leurs membres, non seulement n'ont pas vocation à se mélanger avec les personnes de milieux populaires, mais, souvent, n'ont même plus l'occasion ou la nécessité de les côtoyer ou de les croiser. Les ouvriers et employés (en bonne partie issus de l'immigration) qui demeurent dans la capitale sont cantonnés dans les quartiers d'habitat social situés en bordure du périphérique ou dans une partie de l'Est parisien. Hormis ces enclaves populaires, l'espace de vie des catégories socio-professionnelles favorisées (CSP+) s'est considérablement dilaté pour correspondre aujourd'hui à la majeure partie de la capitale et une partie de la banlieue ouest. Disposant dans ce vaste territoire à la fois de logements, de commerces, d'espaces culturels et de loisirs et de lieux de travail, les CSP+ vivent de plus en plus en autarcie. Évoluant dans un environnement façonné en fonction de leurs besoins, les membres des classes favorisées développent un gréganisme social et un système de valeurs de plus en plus homogène.

Les résultats électoraux du premier tour de l'élection présidentielle de 2017 à Paris révèlent, certes, que des différences d'orientation idéologique demeurent. Les scores obtenus par deux candidats, Emmanuel Macron et François Fillon, ont été néanmoins très élevés et, au second tour, le représentant d'En Marche a atteint des scores hégémoniques oscillant entre 90 et 95 % sur un très vaste territoire. Cet écosystème étant étendu (car englobant la majeure partie des arrondissements de la capitale ainsi que certaines communes aisées des Hauts-de-Seine, soit plusieurs centaines de milliers de personnes), ces populations peuvent parfaitement vivre en vase clos dans ce périmètre. Ayant progressivement perdu le contact avec le reste de la société, et notamment avec les catégories populaires, elles ont de plus en plus de mal à appréhender la réalité concrète du pays. Non seulement les différentes fractions des classes supérieures partagent les mêmes orientations sur

les sujets essentiels, mais elles sont de plus en plus éloignées des attentes et du système de valeurs des classes moyennes et des catégories populaires.

Ce processus d'embourgeoisement et de gentrification est particulièrement spectaculaire à Paris, mais il concerne également les principales métropoles françaises. Comme on peut le voir sur les graphiques suivants, cette mécanique implacable s'observe à Lyon, à Toulouse, à Strasbourg ou encore à Nantes. Partout, depuis le recensement de 1982, le poids des cadres et des professions intellectuelles n'a cessé d'augmenter quand, dans le même temps, la part des catégories populaires fondait comme neige au soleil. Si, en niveau comme en intensité, ce phénomène est moins marqué dans ces métropoles de province que dans la capitale, il est néanmoins très net, avec un phénomène d'accélération depuis le début des années 2000.

**1982-2013 : évolution comparée du poids des cadres et des catégories populaires
dans la population active des différentes villes**



2. Quand les CSP+ investissent massivement les écoles privées

Depuis une trentaine d'années, conséquence d'un accord tacite entre le ministère de l'Éducation nationale et la direction de l'enseignement privé, les parts de marché du public et du privé ont été figées. En dépit de la demande croissante pour le privé, ce dernier scolarise toujours la même proportion d'élèves, soit environ 20 %. Mais, si ce pourcentage est demeuré à peu près le même, la composition de la population fréquentant l'enseignement privé s'est modifiée depuis une trentaine d'années. Du fait du déclin de la pratique religieuse, y compris dans les régions autrefois les plus catholiques, l'enseignement privé (très majoritairement catholique) recrute de moins en moins sur une base confessionnelle. Alors que la compétition scolaire s'amplifie et que la baisse du niveau dans le public est régulièrement dénoncée, un nombre croissant de familles se tournent vers le privé, davantage capable à leurs yeux d'offrir un cadre d'apprentissage exigeant et performant. Dans les grandes villes, choisir le privé pour ses enfants peut également s'inscrire dans une stratégie de contournement de la carte scolaire pour éviter de les envoyer dans un établissement qu'on considère comme ghetto.

Dans ce contexte concurrentiel accru, les catégories favorisées bénéficient de ressources financières plus importantes, disposent d'un meilleur niveau d'information et accordent souvent une importance primordiale à l'acquisition d'un bon capital scolaire. Elles sont donc potentiellement plus enclines à frapper à la porte de l'enseignement privé. De ce fait, si, entre 1984 et 2012, la proportion des enfants de familles favorisées est demeurée stable dans le public, elle a augmenté très significativement dans l'enseignement privé, passant de 26 % en 1984 à 30 % en 2002 pour atteindre ensuite 36 % en 2012³.

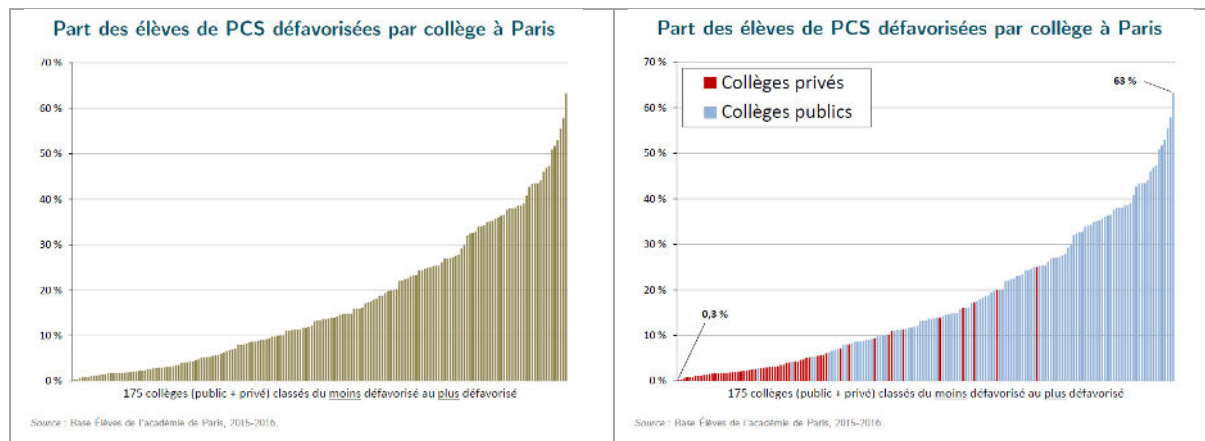
1984-2012 : évolution de l'origine sociale des enfants...

... scolarisés dans le public					... scolarisés dans le privé				
Origine sociale	1984	2002	2012	Évolution	Origine sociale	1984	2002	2012	Évolution
Défavorisée	35 %	41 %	41 %	+6 points	Défavorisée	22 %	24 %	19 %	-3 points
Moyenne	47 %	41 %	40 %	-7 points	Moyenne	52 %	46 %	45 %	-7 points
Favorisée	18 %	18 %	19 %	+1 point	Favorisée	26 %	30 %	36 %	+10 points
Total	100 %	100 %	100 %		Total	100 %	100 %	100 %	

Les chiffres des tableaux ci-dessus montrent certes que la mixité sociale n'a pas disparu dans l'enseignement privé. Néanmoins, la proportion des enfants de familles favorisées y est désormais deux fois plus importante (36 %) que dans le public (19 %). L'écart était beaucoup moins marqué en 1984 : 26 % contre 18 %. En outre, ces statistiques nationales masquent des disparités encore plus tranchées dans certaines académies et dans les grandes agglomérations. Du fait de la sectorisation, la ségrégation sociale atteint ainsi des sommets entre

³ Sources : Gabriel Langouët et Alain Léger, *Public ou privé ? Trajectoires et réussites scolaires*, 2000 ; RERS-Ministère de l'Éducation nationale, 2017.

les 175 collèges parisiens. Et, comme l'ont montré les travaux de l'économiste Julien Grenet⁴, les collèges scolarisant les plus faibles proportions d'enfants issus de milieux défavorisés appartiennent dans leur écrasante majorité à l'enseignement privé. À l'inverse, les collèges accueillant le public le plus défavorisé sont tous sans exception publics. Réalisés par Julien Grenet, les deux graphiques ci-dessous montrent l'ampleur du phénomène et le fossé béant qui sépare aujourd'hui ces deux univers.



Non seulement la mixité sociale a fortement reculé au plan géographique au cours des trente dernières années, avec une concentration des CSP+ dans le cœur des grandes métropoles, mais cette ségrégation sociale s'est accompagnée d'une ségrégation scolaire renforcée, avec un choix de plus en plus fréquent des catégories favorisées pour l'enseignement privé.

Différents travaux de recherche ont par ailleurs mis en évidence une concentration de plus en plus massive des enfants des CSP+ dans les grandes écoles. Selon Michel Euriat et Claude Thélot, la part des élèves d'origine modeste parmi les élèves des quatre plus grandes écoles (l'École polytechnique, l'ENA, HEC et l'ENS) est passée de 29 % en 1950 à 9 % au milieu des années 1990. À cette époque, les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures ne représentaient pas moins de 85 % des effectifs de ces écoles⁵. Le public de ces établissements, où se forme l'élite de la nation, est donc devenu sociologiquement complètement homogène, ce qui n'était pas le cas dans les années 1960 et 1970. Travaillant non seulement sur ces quatre établissements les plus prestigieux mais sur l'ensemble des grandes écoles, Valérie Albouy et Thomas Wanecq parviennent aux mêmes conclusions et constatent que « la base sociale de recrutement des grandes écoles semble se resserrer dans les années 1980 après avoir connu une relative démocratisation à l'image de l'ensemble de l'enseignement supérieur⁶. »

De la même façon, et ce n'est pas sans lien avec les résultats que nous venons d'évoquer, alors qu'entre les années 1970 et 2010 l'hétérogamie sociale a progressé très significativement dans la société française, ce n'est pas le cas parmi les diplômés des grandes écoles, chez qui l'homogamie a gagné du terrain. Au terme d'une

⁴ Julien Grenet, *Renforcer la mixité sociale dans les collèges parisiens*, Paris, CNRS-École d'économie de Paris, juin 2016.

⁵ Michel Euriat et Claude Thélot, « Le recrutement social de l'élite scolaire en France. Évolution des inégalités de 1950 à 1990 », *Revue française de sociologie*, 1995, 36-3, pp. 403-438.

⁶ Valérie Albouy et Thomas Wanecq, *Les Inégalités sociales d'accès aux grandes écoles. Économie et Statistique*, n° 361, 2003.

étude fouillée sur l'évolution de l'homogamie en France depuis le début des années 1970, Milan Bouchet-Valat concluait : « Nous semblons assister à une unification lente mais régulière de la société française, qui contraste avec un mouvement de repli décelable à son extrême sommet⁷. »

3. 1996-2001 : la fin du service militaire sonne le glas du brassage social via les chambrées

Alors que le quartier (voire la ville) de résidence et l'école assuraient de moins en moins leur fonction de brassage social, une autre institution qui a permis durant des décennies aux membres des catégories supérieures de côtoyer leurs concitoyens des classes moyennes et des catégories populaires a disparu à la fin des années 1990.

Du fait du changement de contexte géopolitique engendré par la disparition de la menace soviétique, en 1996, Jacques Chirac a décidé d'opter pour une armée de métier et de mettre fin à la conscription. Les casernes ont accueilli les derniers appelés en 2001. Or, même si sa durée avait été progressivement raccourcie et si les exemptions accordées s'étaient multipliées, le service militaire demeurait une période au cours de laquelle une culture patriotique était dispensée et un sentiment d'appartenance à une nation commune se forgeait. D'autre part, même s'il avait perdu de son caractère universel au fil du temps et ne s'adressait qu'aux garçons, une part très importante de chaque génération passait sous les drapeaux et vivait ensemble durant de longs mois. Contrairement à une idée reçue, les plus diplômés (parmi lesquels les jeunes gens appartenant à des catégories supérieures étaient très surreprésentés) ne bénéficiaient pas d'un taux d'exemption plus important. D'après une enquête réalisée par Pierre Granier, Olivier Joseph et Xavier Joutard et portant sur différentes cohortes de jeunes, au début des années 1990, 67 % des garçons d'une même classe d'âge accomplissaient leur service national. Cette proportion était quasiment identique parmi les plus diplômés (entre 60 % et 66 %)⁸. Avant sa suppression, le service national permettait ainsi à environ deux tiers des plus diplômés et des garçons issus des milieux les plus favorisés de côtoyer durant plusieurs mois et sur un même pied d'égalité des garçons d'autres univers sociaux. Cette expérience sociologique et humaine n'est désormais plus possible, alors même que les interactions entre les membres des classes les plus favorisées avec le reste de la société, on l'a vu, sont devenues de moins en moins fréquentes au cours des trente dernières années. Symboliquement, il n'est d'ailleurs pas anodin de constater qu'Emmanuel Macron, régulièrement présenté comme le président de « la France qui va bien » et des catégories les plus favorisées, est le premier président de la V^e République à ne pas avoir accompli son service militaire.

4. Le lent déclin des colonies de vacances

⁷ Milan Bouchet-Valat, « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites », *Revue française de sociologie*, 2014/3, vol 55, pp. 459-505.

⁸ Pierre Granier, Olivier Joseph et Xavier Joutard, « Le service militaire et l'insertion professionnelle des jeunes suivant leur niveau d'étude. Les leçons de la suspension de la conscription », *Revue économique*, 2011/4 (vol. 62), p. 651-686.

Une autre institution assurant un certain brassage social a connu des mutations profondes au cours des trente dernières années. En 2016, les colonies de vacances n'ont accueilli que 800 000 enfants, contre plus d'un million en 2007 et deux millions au début des années 1980⁹. Parallèlement à cette désaffection générale, l'univers des « colos » a vu apparaître depuis la fin des années 1980 un phénomène de spécialisation où l'on propose des séjours à thème : équitation, astronomie, plongée, musique... Cette tendance a eu pour effet de renchérir le coût des séjours et de segmenter fortement le public concerné. Les colonies généralistes organisées par les collectivités locales où l'on envoyait les enfants, quel que soit leur milieu social, durant deux à quatre semaines, ont du plomb dans l'aile. Pour le sociologue Yves Raibaud, « la colo n'est plus ce lieu de brassage social¹⁰ ». Une partie des familles les plus modestes continuent d'envoyer leurs enfants en colonie de vacances en bénéficiant d'aides sociales et des tarifs abordables et subventionnés proposés par les mairies ou les départements. Une frange des catégories supérieures a recours à des colonies privées, vendant des séjours à thème (calé sur les attentes de ce public particulier). Durant ces vacances, les enfants se retrouvent essentiellement avec des jeunes du même milieu social. Les classes moyennes, quant à elles, pas assez pauvres pour bénéficier des tarifs sociaux et des allocations spécifiques, et pas assez riches pour offrir à leurs enfants des séjours coûteux, se sont progressivement détournées des colonies de vacances.

De manière plus anecdotique, car les volumes de population concernés sont plus faibles, une sélection sociale est également à l'œuvre dans un autre secteur relevant des loisirs : le football. On considère généralement que ce sport fédère un large public au-delà des barrières sociales. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si de nombreux responsables politiques ou dirigeants d'entreprise affichent leur passion pour le ballon rond et se font volontiers photographier, écharpe du club autour du cou, dans les stades. Ces clichés ont pour vocation de montrer que ces représentants de l'élite sont capables de « s'encanailler » et d'être au contact d'un public populaire. Cette plongée dans le peuple doit toutefois être relativisée. D'une part, ces VIP assistent la plupart du temps aux matchs depuis les loges présidentielles. D'autre part, en raison de la financiarisation du football, les principaux stades français ne sont plus un lieu de brassage social où les cadres feraient corps avec les ouvriers pour soutenir leur équipe de cœur. Les méthodes du marketing sont utilisées ici aussi pour segmenter l'offre. Le prix des places varie en effet fortement d'une tribune à une autre. Plus globalement, les tarifs des abonnements ont fortement augmenté. Entre 2010 et 2013, l'abonnement au Parc des Princes s'est ainsi envolé de 191 %.

⁹ Et 4 millions dans les années 1960, période de leur apogée.

¹⁰ Cité dans Mathilde Damgé, « Que reste-t-il de la mixité sociale des colonies de vacances ? », *Le Monde*, 2 août 2017.

5. Le clivage « la France d'en haut/ France d'en bas » est de plus en plus manifeste au sein des partis et dans les urnes

Si, en France, les partis politiques n'ont jamais été des organisations de masse rassemblant des centaines de milliers de militants, ils constituaient néanmoins, et notamment à gauche, un lieu dans lequel différentes catégories sociales pouvaient se côtoyer. Et, même si le recrutement du Parti socialiste, par exemple, n'a jamais été extrêmement populaire, des cadres, des professions libérales et des responsables politiques locaux ou nationaux pouvaient y rencontrer des représentants des classes moyennes ou d'une fraction des milieux populaires et échanger avec eux. Cette fonction n'est pas à négliger. Elle permettait à des dirigeants et à ceux chargés de réfléchir à l'avenir du pays de prendre le pouls de la société et de sortir des frontières de leur milieu social d'origine ou du microcosme politique. Or, si l'on s'en tient au cas du Parti socialiste (pour lequel on dispose de données d'enquêtes sur le profil des adhérents), la mixité sociale a fortement reflué dans les sections depuis le milieu des années 1980.

1985-2011 : évolution de la composition sociologique des adhérents du Parti socialiste¹¹

Catégorie socioprofessionnelle	1985	1998	2011	Évolution 1985-2011
Cadre supérieur	19 %	20 %	38 %	+19 points
Professeur	9 %	14 %	11 %	+2 pts
Instituteur	17 %	9 %	7 %	-10 points
Profession intermédiaire/employé	32 %	36 %	32 %	=
Ouvrier	10 %	5 %	3 %	-7 points
Autre	13 %	16 %	9 %	-4 points

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, la proportion des cadres supérieurs a doublé (l'essentiel de la progression s'observant entre 1998 et 2011) alors que la proportion d'instituteurs, qui fournissaient un adhérent sur six au Parti socialiste au milieu des années 1980, n'a cessé de reculer pour ne plus représenter qu'un adhérent sur quatorze en 2011. Les effectifs ouvriers, déjà initialement peu nombreux en 1985 (10 %), ont quasiment disparu en 2011 (3 %). La part des employés et des professions intermédiaires, quant à elle, est demeurée stable. Cela peut notamment correspondre à un phénomène de prise de carte par un public relativement captif : celui des collaborateurs d'élus ou d'agents des collectivités locales à direction socialiste. Par ses caractéristiques particulières, cette clientèle diffère assez nettement des classes moyennes et des employés du privé. Cependant, alors qu'en 1985 cette catégorie représentait, et de loin, la principale composante sociologique des adhérents socialistes, elle a été supplantée par les cadres supérieurs qui, en 2011, constituent le groupe le plus représenté dans le parti. Il s'agit ici de statistiques nationales. Mais on peut formuler l'hypothèse que, dans les sections implantées dans les grandes métropoles (où se concentre le

¹¹ Source : Claude Dargent et Henri Rey, « Sociologie des adhérents socialistes », *Les Cahiers du Cevipof*, n° 59, décembre 2014.

pouvoir au sein de l'appareil), la proportion de CSP+ parmi les adhérents est encore plus forte, et la diversité sociologique des troupes militantes encore plus faible¹². Fatalement, les sujets de préoccupations et les priorités retenues par l'appareil militant s'en trouvent progressivement modifiés. Les thématiques sociales, portées traditionnellement par la gauche, sont délaissées au profit de sujets sociétaux parlant davantage aux CSP+ et aux plus diplômés comme en témoignent les propos de ce haut dirigeant du PS cité dans *Marianne* : « Notre vrai problème, c'est que, dans nos réunions internes, on s'engueule pendant deux heures sur la GPA, et on évacue le Smic en 5 minutes... »¹³.

À l'instar de ce que Christopher Lasch a analysé aux États-Unis¹⁴, le séparatisme social qui s'est développé en France dans les catégories les plus favorisées et diplômées de la population au cours des trente dernières années a progressivement engendré chez elles un recul du sentiment d'appartenance à la communauté nationale et de proximité avec elle. Vivant de plus en plus en vase clos, avec peu d'interactions avec les autres parties de la population, ces élites ont de plus en plus de mal à comprendre le reste de la société. Les réactions et les comportements, notamment au plan électoral, des milieux populaires et des classes moyennes, échappent souvent à leur entendement. Elles sont de plus en plus régulièrement surprises et inquiètes face au fossé idéologique qui s'est ainsi creusé. Ce n'est pas un hasard si la formule « France d'en haut et France d'en bas » a été lancée par Jean-Pierre Raffarin au lendemain de l'élection présidentielle de 2002. Il s'agissait de rendre compte du choc provoqué par l'élimination de Lionel Jospin et la qualification de Jean-Marie Le Pen, symbolisant le ressentiment anti-élites d'une France d'en bas. Si cette expression est apparue au début des années 2000 et a fait florès, c'est qu'elle entrainait en résonance avec ce phénomène sociologique, qui a débuté dans le courant des années 1980 et connu une accélération au tournant des années 2000.

Trois ans plus tard, en 2005, éclate un nouveau coup de tonnerre avec la large victoire du non au référendum sur le Traité constitutionnel européen : 62 % des cadres et des professions intellectuelles votent oui contre seulement 45 % de l'ensemble de la population, au sein de laquelle 38 % des employés et 26 % des ouvriers¹⁵. La fracture est béante et les catégories favorisées sont interloquées par l'ampleur de la victoire du non. Cet état de sidération est un signe parmi d'autres de cette déconnexion d'une large partie des élites au sens large. Pour reprendre la formule de Thomas Frank, elles vivent de plus en plus « comme des touristes dans leur propre pays¹⁶ ».

¹² Des données de l'Ifop plus récentes, mais portant sur le profil des candidats présentés par le PS lors des élections départementales de mars 2015, viennent confirmer la forte prévalence de la catégorie des cadres dans les sphères les plus actives du parti. Si l'on comptait une très forte proportion de retraités parmi les candidats présentés lors de ces élections, les cadres pesaient pour 16,6% des candidats contre 6,5% pour les employés et les ouvriers.

¹³ In *Gauche GPA et France Nutella*, R. Dély, *Marianne*, 02/02/2018

¹⁴ Christopher Lasch, *La Révolte des élites et la Trahison de la démocratie*, Paris, Climats, 1996.

¹⁵ Jérôme Fourquet, *1992-2011 : de Maastricht à la crise de l'euro. Permanences et mutations des clivages sociopolitiques sur la question européenne*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, décembre 2011.

¹⁶ Thomas Frank, *Pourquoi les pauvres votent à droite ?*, Marseille, Éditions Agone 2013.

6. L'exil fiscal : stade ultime de la sécession des élites

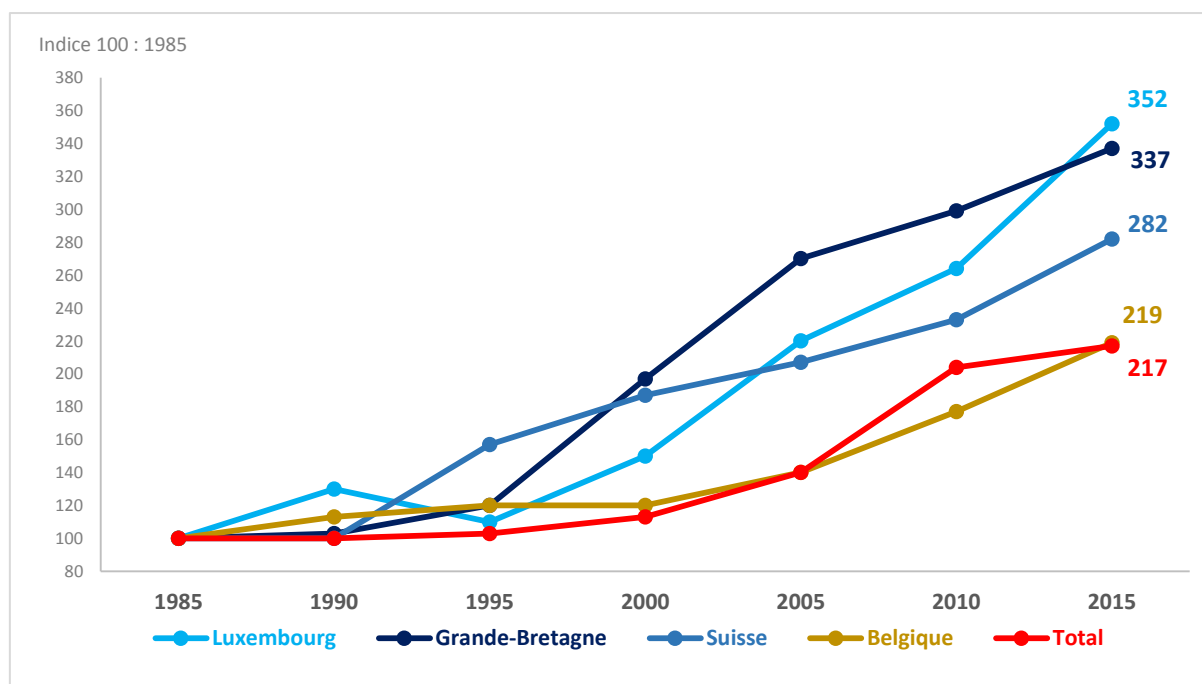
Le processus de séparatisme social à l'œuvre dans les catégories les plus favorisées conduit, comme on l'a vu, au développement d'un entre-soi et à une déconnexion croissante avec le reste de la population. Il se traduit également par le fait que le sentiment de solidarité, mais aussi de responsabilité à l'égard de l'ensemble de la société – qui incombe traditionnellement aux élites selon le principe de l'adage « Noblesse oblige » – s'étiolle progressivement. De nombreux membres des catégories les plus favorisées éprouvent aujourd'hui davantage d'affinités avec les personnes d'autres pays de niveau social équivalent qu'avec leurs concitoyens plus modestes. Pour une partie de l'élite sociale, le cadre national est aujourd'hui obsolète et le lien au pays n'est plus fondamental. C'est dans ce contexte que l'on peut analyser la très forte hausse des expatriations. Ce phénomène, plutôt tardif en France par rapport à ce que l'on a observé en Grande-Bretagne ou en Allemagne par exemple, est bien sûr lié à la mondialisation et à l'ouverture progressive de notre économie. Certes, il est vrai que certains expatriés français reviennent plus tard en France. De plus, ils ne se recrutent pas uniquement dans les milieux les plus aisés. Nombre de jeunes travaillant dans le secteur de la restauration par exemple sont ainsi partis tenter leur chance à l'étranger. Toutefois, le profil des expatriés fait ressortir une très nette surreprésentation des plus diplômés. En 2013, 41 % de nouveaux expatriés étaient titulaires d'un master et 12 % d'un doctorat¹⁷.

En outre, l'attrait pour un environnement économique et fiscal plus avantageux semble être pour les catégories favorisées un puissant moteur incitant à l'expatriation. On voit ainsi que, dans un contexte général de forte hausse de l'expatriation de nos concitoyens depuis le début des années 2000, le nombre de Français immatriculés dans des consulats situés en Suisse, au Luxembourg ou en Grande-Bretagne a littéralement explosé. Alors que le nombre total d'expatriés français dans le monde est passé d'une base 100 en 1985 à 217 trente ans plus tard, cet indice est respectivement de 282 en Suisse, 337 en Grande-Bretagne et 352 au Luxembourg¹⁸, pays réputés pour leur environnement fiscal clément.

¹⁷ *Les Français à l'étranger. L'expatriation des Français, quelle réalité ?*, Chambre de commerce et de l'industrie de Paris, mars 2014.

¹⁸ Nous remercions vivement l'Institut Montaigne de nous avoir transmis les données sur ces pays pour la période 1985-2005. Cf. Laurent Blivet et Pierre Chaigneau, *Supprimer l'ISF... pour faire payer les riches (en France !)*, Paris, Institut Montaigne, novembre 2007.

Évolution du nombre de Français immatriculés dans des consulats à l'étranger



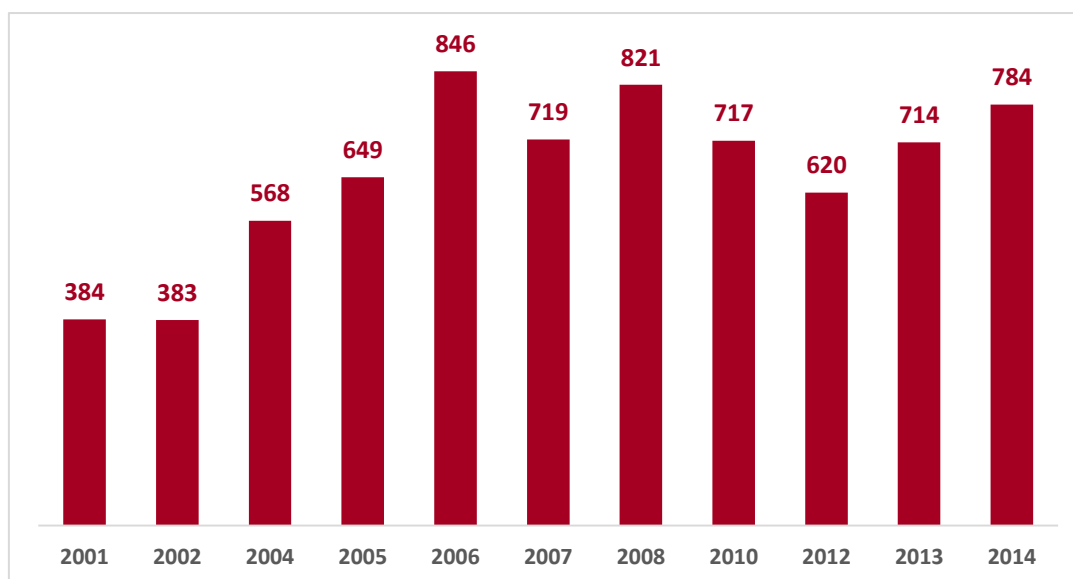
Si le nombre d'expatriés français en Belgique a évolué au même rythme que l'expatriation française au plan mondial, la composante aisée de cette communauté française partiellement installée de l'autre côté de la frontière pour des raisons économiques et fiscales pèse significativement. D'après une étude du consulat général de France à Bruxelles, les communes belges comprenant le plus de Français en 2015 étaient les très huppées Uccle (8 715 ressortissants français) et Ixelles (8 163)¹⁹. Un récent article du *Point* indiquait que, sous le quinquennat de François Hollande, la population française à Uccle avait augmenté de 18 %, ce qui correspond à 1 247 inscrits supplémentaires depuis 2012²⁰.

D'autres données viennent confirmer le développement de l'exode fiscal dans la partie la plus favorisée de la population. Si l'on prend l'indicateur du nombre de contribuables assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) s'expatriant chaque année, il était de moins de 400 individus par an jusqu'au début des années 2000. On a ensuite comptabilisé autour de 600 départs par an, qui sont depuis passés à 700 à 800 chaque année depuis près de dix ans. Le bouclier fiscal instauré en 2006 puis supprimé en 2011 n'a joué qu'à la marge. On a là affaire à un phénomène profond. Il constitue une illustration paroxystique de ce séparatisme social développé depuis une trentaine d'années dans une partie des couches les plus favorisées de la population française.

¹⁹ Paul Alonso, Candice Altmayer, Lorène Andrianarijaona, Marine Beck, Jasmine Godier, *La Communauté des Français en Belgique. 2013-2015*, étude du Consulat général de France à Bruxelles, décembre 2015.

²⁰ Hugo Domenach, « À Bruxelles, les exilés ne veulent pas revenir ! », *Le Point*, 15 janvier 2018.

Évolution du nombre de contribuables assujettis à l'ISF quittant la France



Si les considérations fiscales jouent un rôle moteur dans cette expatriation de contribuables fortunés, ces départs traduisent également le recul dans ces milieux du sentiment d'appartenance à une communauté nationale et de celui de leurs responsabilités sociales. L'engouement d'une partie de la classe dirigeante pour le livre de Yuval Noah Harari *Homo Deus. Une brève histoire de l'avenir*²¹ constitue un symptôme supplémentaire de cette aspiration sécessionniste d'une partie de nos élites. Dans ce livre, l'auteur explique que la dernière frontière de l'humanité, à savoir l'immortalité, sera bientôt à portée de main du fait du progrès scientifique et technologique. Mais, poursuit-il, les prouesses du transhumanisme seront réservées aux *happy fews*, qui n'auront objectivement aucun intérêt à se préoccuper du sort du reste de la société : « Contrairement au XX^e siècle, où les élites avaient tout intérêt à régler les problèmes des pauvres parce qu'ils étaient militairement et économiquement vitaux, au XXI^e siècle la stratégie la plus efficace (bien qu'implacable) pourrait être de se débarrasser des voitures inutiles de troisième [à savoir les classes populaires et des pans entiers de la classe moyenne] et de foncer avec les seules voitures de première [les catégories supérieures]. »

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion & Stratégies d'Entreprise

jerome.fourquet@ifop.com

²¹ Yuval Noah Harari *Homo Deus. Une brève histoire de l'avenir*, Paris, Albin Michel, 2017.